

La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°170 - 22 juin 2026

A LA UNE



Le CDG29 mobilisé à Préventica autour des enjeux de la QVCT

À l'occasion de la Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), le CDG29 s'est rendu la semaine dernière au salon Préventica à Rennes, rendez-vous national de référence dédié à la santé, à la sécurité et à la qualité de vie au travail.

En savoir +



Fortes chaleurs : les bons réflexes pour protéger les agents

Les épisodes de fortes chaleurs sont de plus en plus fréquents et peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé des agents, notamment lorsqu'ils exercent leurs missions en extérieur ou dans des locaux peu adaptés aux températures élevées.

En savoir +

EN BREF

Veille RH

Réforme du régime de la disponibilité

La DGAFP a publié 7 fiches ayant pour objet de présenter de manière opérationnelle le cadre juridique de la disponibilité actualisé par le décret n°2025-1169 du 5 décembre 2025. Ces documents ont pour objectif d'accompagner les employeurs publics, ainsi que les agents, dans la mise en œuvre de ces dispositions.

[Fiches de la DGAFP sur la disponibilité](#)

Listes et inscriptions électorales : un décret modifie les règles sur plusieurs points

Un décret publié au JO du 13 juin modifie plusieurs articles du code électoral, notamment afin d'éviter que l'adresse des personnes sous protection puisse être divulguée sur les listes électorales. Le décret harmonise également les dates limites d'inscription en mairie et en ligne. L'article L37 du code électoral

permet à n'importe quel électeur de disposer d'un fichier comprenant les noms et adresses de chaque électeur d'une commune ou même de toutes les communes d'un département. L'étendue de ce droit d'accès pose des problèmes dans le cas des personnes placées sous protection. Aussi, désormais, l'adresse des personnes sous protection devra être masquée dans la liste électorale communiquée à toute personne qui en fait la demande.

[Décret n°2026-493 du 12 juin 2026](#)

Procédure disciplinaire et procédure pénale

L'administration peut légalement prononcer une sanction disciplinaire, y compris lorsque les faits n'ont pas été pénalement qualifiés, dès lors qu'ils sont suffisamment établis au vu des éléments du dossier, notamment issus de l'enquête pénale. En l'espèce, un responsable du service des sports a été révoqué pour avoir instauré une relation de séduction à l'égard d'une stagiaire mineure placée sous son autorité. Les poursuites pénales engagées du chef d'agression sexuelle n'ayant pas permis de caractériser cette infraction, les éléments recueillis dans le cadre de l'enquête pénale ont néanmoins permis à l'administration de retenir un comportement fautif dans l'exercice des fonctions. De tels faits constituent un manquement aux obligations de dignité, d'intégrité et de probité. Compte tenu de leur nature, de la vulnérabilité de la victime, des fonctions exercées par l'agent impliquant un contact habituel avec des mineurs, et de l'absence de remise en cause de son comportement, la sanction de révocation est proportionnée.

[CAA Nancy, 2 juin 2026, n°24NC01433](#)

Disponibilité d'office pour raisons de santé au-delà de la durée légale maximale et responsabilité de l'administration

Le maintien d'un agent en disponibilité d'office pour raison de santé au-delà de la durée légale maximale, sans régularisation de sa situation statutaire, ni poursuite effective des recherches de reclassement, constitue une faute de nature à engager la responsabilité de l'administration. Toutefois, lorsque l'agent a refusé plusieurs propositions de postes compatibles avec son état de santé et n'a entrepris que tardivement des démarches pour régulariser sa situation, il doit être regardé comme ayant contribué à la réalisation de son préjudice. Dans ces conditions, il y a lieu de procéder à un partage de responsabilité entre l'administration et l'agent et de limiter en conséquence l'indemnisation due, notamment sous la forme d'une indemnité forfaitaire pour solde de tout compte.

[CAA Toulouse, 2 juin 2026, n°24TL00675](#)

LE CDG ET VOUS



Faire collectif, sans repartir de zéro

Dans nos organisations, beaucoup de choses sont déjà engagées : des idées, des groupes de travail, des plans d'action, des projets, des envies. L'enjeu n'est pas toujours de créer du nouveau, mais parfois de mieux relier, mieux rendre visible et mieux faire vivre ce qui est déjà là.

En savoir +



Bien-être au travail : donnez votre avis !

Chaque année, La Gazette des communes, en partenariat avec la MNT, réalise une grande enquête nationale consacrée au bien-être au travail dans les collectivités territoriales.

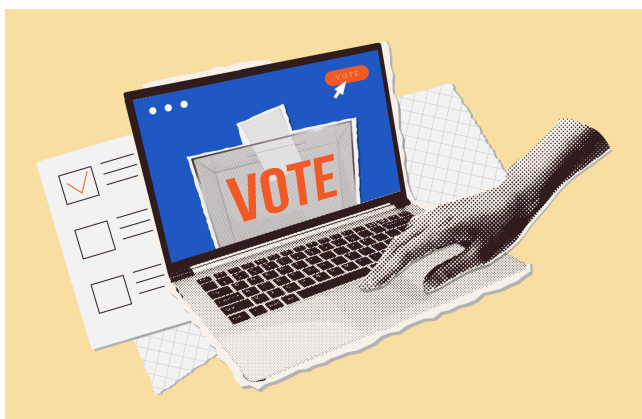
[En savoir +](#)



Les Attractives 2026 : valorisez vos initiatives RH à l'échelle nationale

Votre collectivité a mis en place une démarche innovante pour attirer de nouveaux talents, fidéliser ses agents ou améliorer sa qualité de vie au travail ? Les Attractives 2026 sont l'occasion de faire connaître vos actions et de les valoriser auprès de l'ensemble du secteur public.

[En savoir +](#)



Election du Conseil d'administration du CDG29 : le scrutin est ouvert

Le scrutin en ligne est ouvert depuis jeudi 18 juin 2026 à 8h et se terminera ce jeudi 25 juin 2026 à 10h.

[En savoir +](#)



Participez au Club RH « Action disciplinaire » au Centre de Gestion du Finistère !

Le Centre de Gestion a le plaisir de vous convier à une matinée d'échanges et de partage de pratiques consacrée à l'action disciplinaire dans la fonction publique territoriale le 15 septembre 2026 de 9h à 12h. La matinée sera suivie d'un déjeuner (offert sur inscription).

[En savoir +](#)

[> Toutes nos actualités](#)

- [Archiviste itinérant \(F/H\)](#)
- [Médecin de santé au travail \(F/H\)](#)

Consultez [nos offres](#)

L'apprentissage recrute

Consultez les [offres d'apprentissage](#)

Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site emploi-territorial.fr

- Agent comptable (H/F) – secteur Presqu'île de Crozon
- Chef d'équipe du service de collecte des déchets (H/F) – Secteur de QUIMPERLE
- Agent technique des espaces verts et naturels (H/F) – secteur d'Audierne
- Agent d'entretien des espaces publics spécialité voirie (H/F) – secteur d'Audierne
- Agent des interventions techniques polyvalent – bâtiments (H/F) – secteur de Quimper
- Agent des interventions techniques polyvalent – voirie (H/F) – secteur de Quimper

Postuler à notre service intérim sur le site DEN.bzh

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

Consultez le [calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

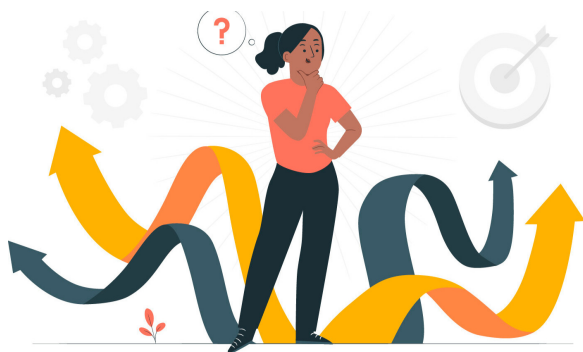
AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

Consultez le [détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

AGENDA DU MOIS



Atelier de recherche d'emploi : développer son réseau LinkedIn

Jeudi 25 juin 2026

Distanciel (visio Teams)

Comment utiliser LinkedIn pour développer son réseau ou rechercher un emploi ? Comment optimiser son profil ?

Pour les agents désirant s'initier au fonctionnement de LinkedIn et en connaître les spécificités pour l'utiliser de manière optimale.

[En savoir +](#)



Les ateliers "gestion de crise" de la protection des données 2026

Jeudi 25 juin 2026

Finistère sud

L'équipe du service Protection des Données (RGPD et Cybersécurité) vous propose des sensibilisations à destination des élus, SG et DGS des collectivités du Finistère.

[En savoir +](#)

[> Tout l'agenda](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)
